

PESTE PORCINE AFRICAINE : LA GENDARMERIE NATIONALE ET L'ONCFS COOPÈRENT POUR REPÉRER LES SANGLIERS

Dans le cadre du programme de dépeuplement des sangliers dans la zone frontalière la plus exposée au risque d'introduction du virus (zone blanche), la Section Aérienne de la Gendarmerie Nationale de Metz (SAG) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont réalisé, entre le 19 et le 22 février, **plusieurs tests de détection des sangliers à l'aide d'une caméra thermique embarquée sur un hélicoptère.**

Ce mode de détection est une première et n'avait encore jamais été utilisé spécifiquement dans cet objectif en France.

L'hélicoptère de la gendarmerie a décollé de la base de Metz-Frescaty pour des survols de jour. **La zone blanche « Meuse » a été traitée prioritairement.** D'autres tests ont ensuite été réalisés au-dessus de la zone blanche « Ardennes ».



Le survol s'opère à une altitude de l'ordre de 150 m au-dessus du sol, par temps clair et froid. A cette altitude, les animaux ne sont pas perturbés par le bruit de l'appareil.

La caméra capte **la chaleur emmagasinée dans l'organisme et permet de voir distinctement les formes des animaux présents au sol** (chevreuils, cerfs, renards, sangliers, ...) à travers la végétation. On peut donc supposer qu'une majorité des animaux présents soit ainsi vue.

Ces tests ont permis de visualiser de faibles nombres de sangliers, ce qui tend à prouver **l'efficacité des opérations de destruction menées** par les chasseurs avec le concours des agents de l'ONCFS, de l'ONF et les renforts militaires. En effet, sur l'ensemble des 16 000 ha de la zone blanche, **582 animaux ont été tués en action de chasse depuis octobre 2018.**

Les efforts de destruction se poursuivent. Grâce à la détection thermique aérienne, les agents de l'ONCFS peuvent à présent cibler avec précision les secteurs géographiques d'intervention dans la zone blanche.

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-un-bilan-detape-encourageant-des-mesures-complementaires-de-prevention>

CONTACT PRESSE

Thibault Petit

Délégation régionale Grand Est

06 82 75 04 68

thibault.petit@oncfs.gouv.fr

www.oncfs.gouv.fr

L'ONCFS est sous double tutelle des ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture

